

AVIS DE COURSE MOCA REGATA 2017

30 Septembre et 1^{er} Octobre 2017 A L'Adonnante, 45 rue des Orques - Brest Organisée par le CDV29 Garde 5A

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 les règlements fédéraux,

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux équipages féminins. Les bateaux, des Open 5.70 seront fournis par l'organisation
- 3.2 Les équipages admissibles peuvent se préinscrire en complétant le formulaire disponible sur le site internet de l'épreuve (<http://moca-regata.jimdo.com>) pour le 28 septembre
- 3.3 Les concurrentes (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **30€ pour l'équipage**

5. PROGRAMME

- | | | | |
|-----|-------------------------------|-----------------------------------|---|
| 5.1 | 30 Septembre | de 10h à 11h30 :
11h30 | Confirmation des inscriptions
Briefing des équipages
Tirage au sort des bateaux
Mise à disposition des bateaux |
| | | 13h30 | 1 à plusieurs courses à suivre |
| | 1^{er} Octobre | 10h00 | 1 à plusieurs courses à suivre |

5.2 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
30/09/2017	13h30	Open 5.70
01/10/2017	10h00	Open 5.70

- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **15h30**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront : **Affichées selon la prescription fédérale**

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type **construits**

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour les Open 5.70 la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la **pénalité d'un tour**.

Un jugement sur l'eau, dont les modalités seront précisées dans les instructions des courses, pourra être mise en place

9. CLASSEMENT

9.1 **1** course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 En modification de la RCV A2.1, **aucune course** ne sera retirée.

9.3 La régata pourra se dérouler, en fonction du nombre d'inscrits, en groupes avec phases finales

10. PLACE AU PORT

Emplacement au port : les emplacements seront précisés le jour de la compétition

11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

13. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Premier, deuxième et troisième équipage

14. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

CDV 29 au 02 98 02 20 15 ou directement Alice Ponsar 06 10 37 43 87

contact@cdv29.com

La remise des prix est prévue le **01 Octobre à partir de 16h30** et sera suivie d'un pot.

ANNEXE ZONE DE COURSE

